

Bulletin mensuel ne paraissant pas en juillet et en août

Prochaine réunion du club : jeudi 21 novembre à partir de 19h.30 au premier étage de la Brasserie du Commerce, rue du Commerce, 26 à WAVRE.

- Réalisation inter-membres à partir de 20h.30
Les lots sont exposés à partir de 19h.30.
- Mini-causerie : "Les plis non admis au transport" par Marc Wyns.
- Tombola gratuite et payante animée par Jean Deraed.

Lots de la tombola :

Belgique N° 892/97 *** - Les littérateurs.....	2.600 F
Belgique N° 1267A/B *** - Carnets Croix-Rouge.....	1.500 F
Belgique : 100 timbres spéciaux oblitérés.....	500 F
Belgique N° 961/93 *** - Florales gantoises.....	400 F
Belgique N° 991/93 *** - Reine Elisabeth.....	300 F
Belgique N° 1182/87 *** - Zoo d'Anvers.....	280 F
Belgique N° 2193/96 *** - Châteaux.....	230 F
Belgique N° 2193/96 *** - Châteaux.....	230 F
Belgique N° 1509 + BF 46 *** - Alunissage.....	200 F
Belgique N° 1205/11 *** - Architecture.....	180 F
Belgique N° 2108/10 *** - Uniformes militaires.....	170 F
Belgique N° 1090/92 *** - Europe du cœur.....	110 F
Belgique BF 46 *** - Alunissage.....	100 F
Belgique BF 35 *** - Lèpre.....	65 F
Belgique BF 45 *** - Postphila 1969.....	35 F
Ruanda-Urundi N° 154/72 **/*** - Artisanat et masques ...	510 F
France N° 1834/37 - BF N° 7 Arphila ***.....	80 FF
France N° 1830/33 *** - Arphila.....	35 FF
Luxembourg N° 1186/89 *** - Congrès de Vienne.....	33 FF
Saint-Marin : Christophe Colomb ** - FDC.....	110 F

NOUVEAUX TIMBRES BELGES



Le 25 novembre, la Régie des Postes émettra le traditionnel timbre de Noël dont nous donnons la reproduction ci-contre.

La prévente de ce timbre de 10 F aura lieu à Bruxelles, à Namur, à Borgerhout et à Lede.

BELGIQUE 10
BELGIE 10

Le 2 décembre, la Régie des Postes émettra un timbre de 25 F consacré à Mozart à l'occasion du bicentenaire de la mort de ce "divin" compositeur.

La prévente aura lieu à Welkenraedt, Pont-à-Celles, Meise, Geel et Gand.



Une carte postale du début du siècle !



UN DISTRAIT

Il avait été nommé directeur de ce centre postal alors vieillot, autant à cause de ses mérites que par quelques amis politiques avec qui il avait, tout jeune, échangé des billes dans une cour de récréation. Un jour, on lui confia un projet. Il s'agissait de construire un centre de tri postal tout neuf. Il y régnerait sur 750 personnes dans un bâtiment pur béton (avec quelques espaces de verre, tout de même) de quarante mille mètres carrés. Une seule condition : il devait étudier lui-même le projet, les budgets ne permettant pas l'appui de techniciens beaucoup trop coûteux.

Il s'y attacha, travaillant jour et nuit. Ce centre de tri serait l'œuvre de sa vie. Il y aurait la grande salle où le courrier frais arriverait, manipulé par des machines gigantesques et intelligentes; du hangar partiraient des camions blinquant; la cafétéria n'aurait rien à envier au restaurant du Hilton de Copacabana, dont il avait vu quelques images dans un catalogue. Il y aurait même un dancing, parce que la poste est une grande famille où on aime se retrouver le samedi soir, une fois tri épuisé.

À l'inauguration, il y eut le ministre des postes, dont le père avait été facteur. Il y eut un vice-Premier ministre, qui parla des mérites de la régionalisation postale. Deux ou trois ministres locaux tirèrent au sort, à qui parlerait. Ce fut fastueux et grandiose.

Le lendemain, un automobiliste s'étonna. Il écrivit au Ministre des postes qui en référa à son père l'ancien facteur : à l'extérieur du nouveau centre, on avait oublié de prévoir une boîte aux lettres, tout bêtement. Pour prix de sa distraction, le directeur du centre reçut son préavis. Il n'eut qu'une consolation : ce fut un recommandé distribué le lendemain de son expédition. La poste va vite parfois.

FANTASIO

- La Nouvelle Gazette - 10 juin 1991

L'astrophilatélie et ses ancêtres

L'astrophilatélie est une branche de la philatélie. Elle concerne tout ce qui a trait à l'aéronautique. Cette spécialité n'existe que depuis une trentaine d'années. De nombreux timbres, blocs-feuillets et oblitérations s'y rattachent, émis depuis la mise en orbite du premier satellite artificiel de la Terre, à savoir Spoutnik 1 lancé par les Soviétiques en octobre 1957.

Depuis cette époque, à l'occasion des divers départs de vols spatiaux, de nombreuses enveloppes sont spécialement confectionnées pour les philatélistes. Elles portent, entre autres, des cachets particuliers relatifs à la conquête et l'exploration de l'espace.

Les astronautes américains d'Appolo XI ont même emporté un courrier sur la lune le 21 juillet 1969. Il fut revendu très chèrement à des amateurs fortunés qui n'étaient malheureusement pas des collectionneurs initiés.

Curieusement, d'ordinaire prompt à s'enflammer, la philatélie n'accorde pas aux héros d'Appolo XI (Armstrong, Aldrin et Collins) la place qu'ils méritent. Le Belgique (un timbre), Monaco (deux vignettes), les Maldives (une série en 1988), plus quelques émissions des Etats-Unis, de la Haute-Volta, de la Hongrie, des Iles Sampa, et de la Pologne, rendent hommage à cet événement.

Pour en marquer le 20ème anniversaire, en juillet 1989, parurent toutefois des timbres émis par les Bahamas, le Libéria, le Mali, les Seychelles, etc.

A côté de ces vignettes plus ou moins banales, il existe une pièce rare. Il s'agit de l'un des cosmogrammes (plus de 200), ou cartes postales. Ceux-ci furent spécialement édités par le Club philatélique de la NASA. Signé des trois astronautes, l'un d'eux porte le cachet du 11 août 1969 de la poste de Webster (Texas). Sa cote est très élevée, de même qu'un premier timbre édité par les postes américaines (First Man on the Moon) en septembre 1969. En effet, si l'on constate l'absence de la Bannière étoilée sur l'épaule gauche de l'astronaute, cette anomalie atteint des prix faramineux. C'est exceptionnel, l'astrophilatélie étant particulièrement encombrée par des pièces et gadgets des plus fantaisistes.

Toutefois, il existe des vignettes récentes, plus sérieuses au point de vue philatélique. Il s'agit des deux timbres Europa, dédiés à l'espace, édités par chaque pays membre de la CEPT (Conférence européenne des administrateurs des Postes et Télécommunications). Cet organisme a pour mission d'harmoniser tout ce qui se rapporte aux relations postales en Europe. Provenant entre autres de Chypre, de la Belgique et de la France, de la RFA, de la Suisse et de la Suède, ces Europa célèbrent les divers vaisseaux spatiaux, sans oublier la fusée porteuse Ariane.

Autres pièces fantaisistes de cette collection d'un genre particulier, les plis, vignettes et cachets spécifiques, autrefois transportés par fusées afin d'acheminer rapidement du courrier. A cette époque (1920-1930), divers essais privés furent effectués par l'Allemagne, l'Autriche, la Hollande, etc.

Autres ancêtres de la poste aérienne et de l'astrophilatélie : les fameux Papillons de Metz ou plis de très petites dimensions, écrits sur papier pelure. D'un poids maximum d'un décigramme, ils furent expédiés par ballons libres de la ville de Metz, en 1870, alors que celle-ci était assiégée par l'armée prussienne.

Deux pharmaciens et leur adjoint, un capitaine coinventeur de la mitrailleuse, furent à l'origine de ces ballons de l'espoir... dont le major Papillon.

D. Dutertre

(La Dernière Heure - 17.08.91)

Que ce passe-t-il à la POSTE ?????

Le 26 janvier 1988 (eh oui déjà!!) était publié, en annexe de l'ordre de service n° 27/ 5.2.1.1 / I-1, l'arrêté ministériel du 9 décembre 1987 portant réorganisation des services postaux. Il créait 85 bureaux de poste centralisateurs, dénommés "BDA". Il leurs étaient adjoints des bureaux distributeurs avec service de jour, dénommés "BDB". Cet arrêté signé par Mme P. D'HONDT verra la mise en place de treize modules ainsi que l'équipement pour le tri postal fourni par Alcatel-Bell Telephone.

Le remplacement du ministre (d'une autre famille politique notamment) d'une part et la nouvelle loi sur l'autonomie de certains services publics dont la Régie des Postes vont provoquer une nouvelle mouture sous la forme de l'arrêté ministériel du 19 décembre 1988.

Que trouve-t-on dans cet arrêté ?

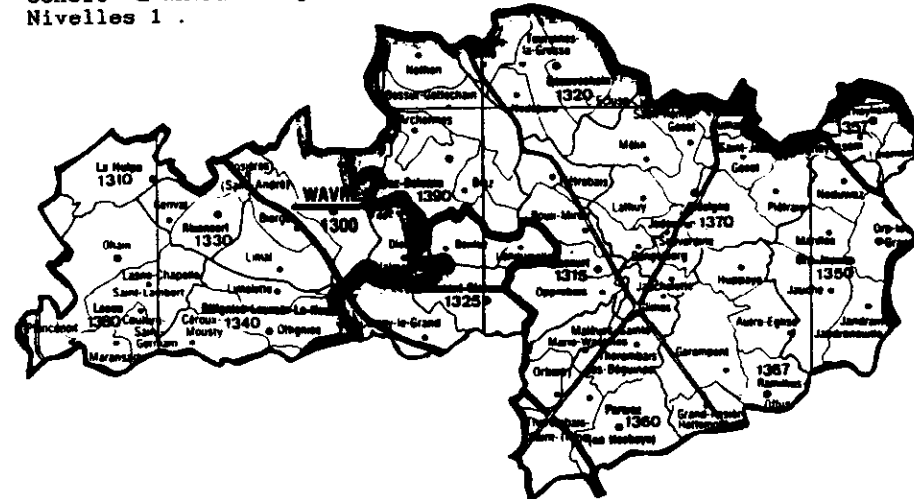
Il est question de "GROUPE" au nombre de "68" comprenant :

a) un Bureau de Poste Principal doté de la distribution et d'un service continu 24h/24. Cet office fonctionne, en ce qui concerne la collecte, le tri et le transport du produit postal, comme plaque tournante pour le groupe de cantons postaux. Il joue un rôle de coordination pour les relations commerciales et assure la gestion du personnel des employés en service général pour son propre canton postal ;

b) un groupe de Bureaux Distributeurs avec service de jour, qui dépendent du Bureau de Poste Principal pour la réception et l'expédition du courrier.

Et WAVRE dans ce chambardement ?

Pour la province du BRABANT, si l'on retire le GRAND BRUXELLES (scindé en 5 groupes) le reste du territoire est divisé en deux groupes, deux coté néerlandophone et deux coté francophone. Il échoit à WAVRE la partie EST tandis que l'ouest est attribué à Nivelles 1.



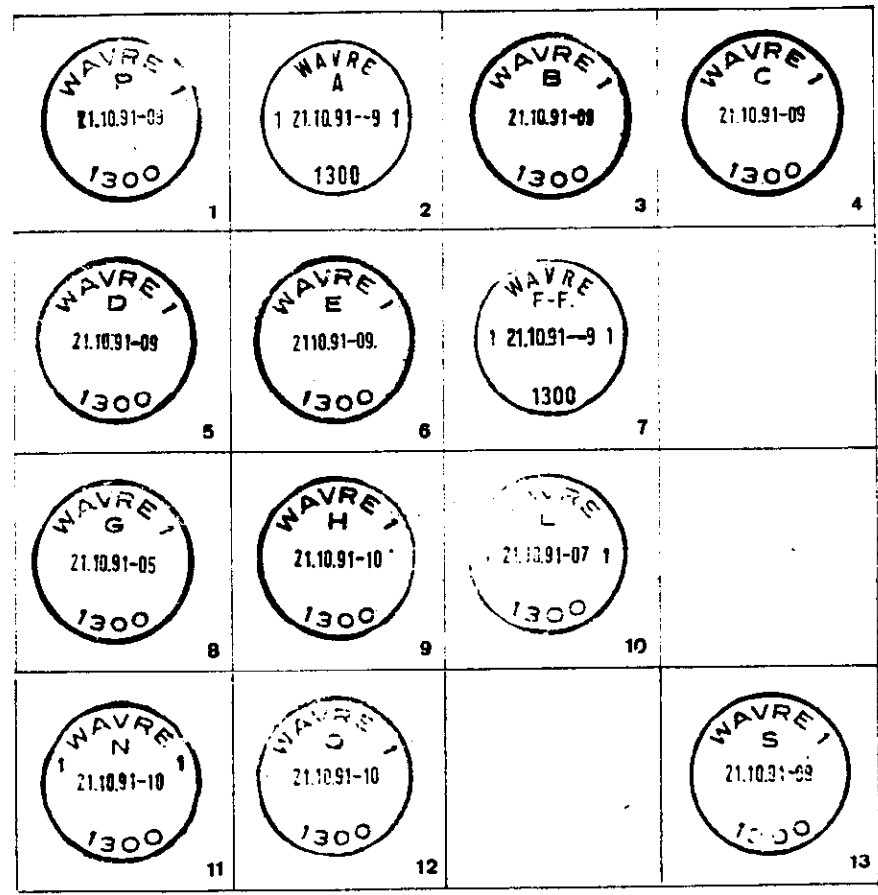
voici reporté sur une carte administrative d'avant la réforme "POSTE 1990" la couverture géographique du groupe de WAVRE 1. Il apparaît immédiatement la fusion de l'ancien canton de WAVRE avec celui de JODOIGNE (5900) et une partie (Chaumont-Gistoux) de GEMBLOUX qui disparaît d'ailleurs sous cette appellation et est lui-même intégré à NAMUR 1

Voici également dans le détail les onze différents bureaux
DISTRIBUTEURS et les bureaux qu'ils desservent eux-mêmes :

Groupe de WAVRE 1		Bureaux Distributeurs		1360 Perwez	
Bureau Poste Principal		Wavre 1		1370 Jodoigne	
WAVRE 1					
1300	Wavre 1	1300	1300	5920	1360
1310	La Hulpe	1300	1300	Perwez	1360
1315	Incourt	1301	1301	Melveux-St-Marie-Mast.	5922
1320	Beauvechain	1350	1300	Orbais	5923
1325	Chamaent-Gistoux	1360	1300	Thorembais-les-Béguines	5924
1330	Rixensart	1370	1310	Thorembais-St-Froid	5924
1340	Ottignies L-L-M	1380	1315	Ramillie (*)	5942
1350	Orp-Jauche	1390	1315	Huppays	5912
			1315	Autre-Eglise	1367
			1315	Géramont	5931
			1320	Géramont-Géramont-	1367
			1320	Petit-Rosières	1367
			1320	Royal(Bt)	1367
			1320	Grand-Rosières-	1367
			1320	Hottumont	5932
			1320	Mont St André	1367
			1325	Jodoigne	5900
			1325	Dongelbert	5903
			1325	Jauchelette	5902
			1325	Jod.-Scuversaine	5901
			1325	Lathuy	5903
			1325	Mélin	5904
			1325	Piétrain	5911
			1325	St Jean Geest	5906
			1325	St Remy Geest	5905
			1325	Zétrud-Lumay	5907
			1330	Leane-Chapelle-	1390
			1331	St-Lambert	1398
			1332	Cuture-St-Germain	1492
			1340	Maransart	1477
			1341	Onain	1328
			1342	Piancenoit	1481
			1348	Gres-Doiceau	5980
			1350	Archennes	5981
			1350	Biez	5982
			1350	Bessut-Gottechain	5989
			1350	Néthen	1390
			1350	Pérot	1390
			1350		...

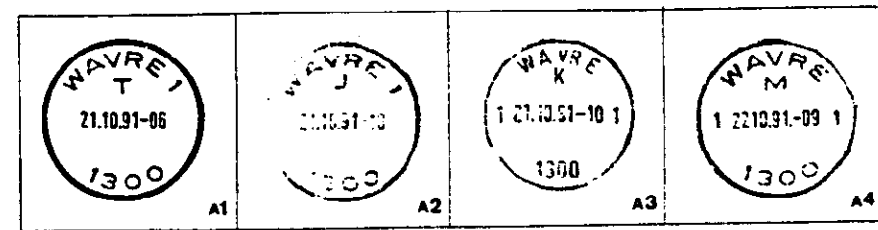
REMARQUES: Vous trouvez chaque fois l'ancien code postal suivi du nouveau.

Avec WAVRE 1 nous avons la chance de n'avoir pas changé de code postal et, de ce fait, les timbres à date actuels peuvent donc être répertoriés avant la mise en service du B.P.P., voici leur empreinte et leur destination :



- (1) Percepteur (2) Adjoint du Percepteur (3) Comptable
- (4) Sous-Comptable principal (5) guichet N°2 (6) guichet N°3
- (7) guichet N°4 (8) abonnements (9) et (10) encaissements
- (11) guichet renfort (12) DEPART (13) réserve .

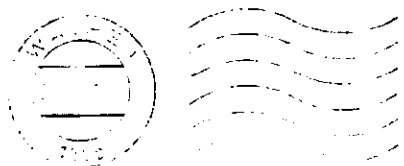
Nous allons être amenés à parler des services "TAXI-POST" et "EMS" aussi en voici déjà les timbres à date manuels :



(A1) motorisation (A2) (A3) (A4) taxipost

Toutes les indications sont données par les responsables postaux et beaucoup de réserves et vous devez en tenir compte dans vos études .

Nous ne serions pas complet si nous omettions les empreintes MECANIKES dont voici celle produite par la machine de marque (Heinrich H.) "KLUSSENDORF" (BERLIN). Il s'agit du modèle 637 qui succède aux modèles 270 & 280. Elle traite entre 24.000 et 30.000 lettres/heure suivant le format qui est compris entre 80mm et 360mm de long ainsi que 5mm max. en épaisseur. La bande transporteuse avance à la vitesse de 100M/min. (les premiers essais de ce matériel furent effectués à BRUXELLES X le 06/12/1988)



Si depuis déjà quelques années notre courrier est recouvert d'étiquettes diverses, nous ne voulons pas oublier les griffes qui ont résisté au temps et qui apparaissent encore de temps à autre :

TROUVE A
LA BOITE

ONBEKEND
ONNOONI

EXPRES
SPOEDBESTELUNG

URGENT
DRINGEND

TROUVE
A LA BOITE

T

RETOUR A
L'ENVOYEUR

REMBOURSEMENT
VERREKENZEMING

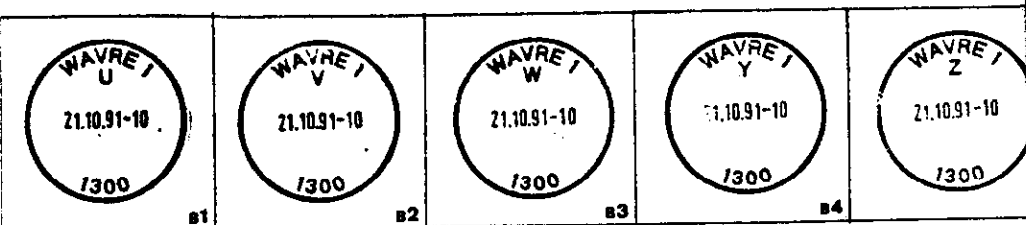
EXPRES
EXPRESSE
DURCH-EILBOTEN

RP



AR

Enfin WAVRE 1 par sa nouvelle affectation va devoir s'étendre et dans la rue F. LETROYE ce n'est plus possible. Aussi l'équipement d'un bâtiment industriel du parc industriel nord est-il en cours. Il accueillera le matériel de tri, et en voici également les timbres à date manuels :



(B1) à (B5) bureau principal du parc industriel Nord.

REALISATION INTER-MEMBRES DU JEUDI 21 NOVEMBRE 1991

Pays	Description	Départ
1. BELGIQUE	1 C.V. T.P. 137 (2) - C. Arrivée Relais de Bellcourt.....	90
2.	1 IMPRIME - RECOMM. pour Amsterdam T.P. 140 (3) - Port exact.....	150
3.	1 IMPRIME vers New-York. T.P. 411-412-413 Obl. Bruxelles ***.....	75
4.	16 L. RECOMM. T.P. 848A Diff. Bur. dont Brxl 33 Fermé le 22.3.1974.....	300
5.	1 CV T.P. 859 obl. à l'arrivée à Amsterdam par cachet hollandais POSTERIJEN sans date R.	100
6.	1 L. RECOMM. T.P. 1029-1068 (2)-1589 tous perforés C.L. (Crédit Lyonnais).....	95
7.	1 L. RECOMM. T.P. 1587 (2 paires) - Halte de facteurs : RETIE.....	75
8.	1 CV postée à MORESNET avec t. hollandais, non oblitéré suivant règlement et taxée à l'arrivée par T. Tx. 39.....	90
9.	1 C. EXPRES - Affr. mécan. - C.A. Télégr. ANTWERPEN	75
10.	1 PRO JUSTITIA - franchise de port - Cachet : Brigade de Gendarmerie de Wolvertem.....	50
11.	1 C. Courrier spécial Brxl-Lux. 21.7.1946.....	50
12.	1 L. 1er Vol postal Brxl-Oslo 30.8. 1946.....	45
13.	1 L. Aérogramme Bxl-Lux. - T.P. Avion 14 - 7.9.1946 (C.O.B. 8.9.1946 = 1er jour).....	60
14.	3 C Courrier spécial Gand - Meeting Aérien 8.9.1946 2 C. bleues - 1 C. rose.....	300
15.	1 L. T.P. 1029-1531 - 1ère Liaison aérienne Bxl-Manille 8.11.1970.....	60
16.	1 L. T.P. 926-1570 - 1ère Liaison aérienne Bxl-Buenos Aires 13.4.71.....	60
17.	1 L. T.P. 1029-1515 - 1ère Liaison aérienne Bxl-Santiago du Chili 13.4.1971.....	60
18. ETATS-UNIS	1 L. T.P. PA 35 - Obl. U.S.NAVY - 1 L. T.P. 822 Obl. AIR FORCE POSTAL - 1 L. T.P. 1054 + Vignette.....	75
19. FRANCE	1 CP T.P. 443 - 444.....	100
20. G.D. LUXEMB.	4 CV Procession dansante d'Echternach, dont 2 avec T.P. 90 - Cartes musicales.....	150
21. GRECE	1 L. RECOMM. de 1909.....	150
22. INDOCHINE	1 L. T.P. 173 (2) - 198.....	120
23. BELGIQUE	21 cartes de Wavre - 1 de Limal.....	300
24.	1 Plaque : "Le Courrier des Prisonniers de guerre belges en 40-45" - J. OTH.....	100
25.	1 ouvrage : Oblitérations 1918-1919 - Fortune Richard BYL.....	200

26.	LUXEMB.	13	**	400	160
27.		16	ob.	150	60
28.		17a		75	30
29.		30		60	25
30.		134	**	300	120
31.		135-36 ND		125	55
32.		Occupation 32	***	275	115
33.		531/33	**	1.200	485
34.	CONGO	209/13		1.100	335
35.		228/67		1.250	380
36.	BELGIQUE	18 (9 ex.)	ob.	450	180
37.		58/61 - 63/65		380	100
38.		289	**	600	180
39.		724 N/P (6 jeux)	***	1.200	425
40.		Carnet B7		300	110
41.		Carnets B8/B9		275	100
42.		17 Eupen	**	250	75
43.		20 Eupen		225	70
44.		32 Malmédy		600	180
45.		Télégr. 8		2.000	600
46.	FRANCE	1923/24	***	24	40
47.		1950/51		43	70
48.		1958/60 + 1982		29	60
<hr/>					
49.	ALL. OCC.	BF 1	***	350	700
50.	ITALIE	325/29	**	45	90
51.		681/82		25	50
52.	LIECHTENSTEIN	222		175	350
53.		336/38		80	160
54.		350/52	***	100	250
55.	PORTUGAL	730/33	**	265	520
<hr/>					
56.	BELGIQUE	147 - 5 F Franken	**	13.000	4.000
57.		375A/376	***	3.200	1.500
58.		811/13		260	120
59.		880/91	**	6.800	2.500
60.		909/11	***	135	65
61.		927/29		2.600	1.300
62.		930/37		1.750	875
63.		955/60		1.000	500
64.		986/90		472	220
65.		994/95		370	180
66.		1032/36		750	375

67.	BELGIQUE	1069A	ob.	450	150
68.		1176/81	***	575	270
69.		1082/88		480	240
70.		1102/07		480	240
71.		Préos 31		400	200
72.		75/78 Malmédy		9.500	3.000
73.	LUXEMB.	1	ob.	2.000	500
74.		95/109		2.000	500
75.		160/63	***	240	80
76.	FRANCE	16	ob.	100	100
77.	ITALIE	67	**	275	300
78.	PAYS-BAS	866/70	***	55	110
79.		954/57		70	140
80.	Gde. BRET.	245	**	250	400
<hr/>					
81.	RUANDA-URUNDI	126/47	***	800	240
82.	CONGO BELGE	64/71	ob.	275	90
83.		BF 1	***	60	30
84.	LUXEMB.	473/74	**	200	80
85.		475		200	80
86.		886/90	***	225	100
87.		BF 10		225	100
88.	FRANCE	778		23	45
89.		1414/17		12	30
90.		1540/41 - carnet Croix-Rouge		35	100
91.	BELGIQUE	15 (2)	ob.	200	90
92.		68/70	**	300	100
93.		187	***	1.000	300
94.		471/77	ob.	500	160
95.		447/54		180	60
96.		653/60	***	55	30
97.		697/700		96	50
98.		812		160	75
99.		845 (4)		320	180
100.		879A		400	200
101.		914A carnet		2.200	1.100
102.		961/63		400	200
103.		991/93		300	160
104.		994/95		370	190
105.		1005/07		4.500	2.200
106.		1008/10		95	50
107.		1075		200	120

108.	BELGIQUE	1159/62	***	80	50
109.		1172/73A		100	60
110.		1191/92		95	50
111.		1205/11		180	100
112.		1225/30		160	85
113.		1216/21		155	80
114.		1233/38		145	75
115.		1262/68		145	75
116.		PA 28/29		270	140
117.		T 1	**	150	50
118.		T 3 - 5/7 - 9 - 11		250	70
119.		T entre 33 & 46 (29)	***	700	160
120.		BF 21		600	300
121.		BF 32		2.250	1.100
122.		BF 33		200	120
123.		BF 34		240	125
124.		R 55 - R 63 - R 67		-	125
125.		Timbres en feuille		7.855	1.800
126.		Carnets 1 à 15 + 14/15		2.45	1.100
127.		7 carnets	ob.	-	140
128.		7 carnets		-	200
129.	FRANCE :	5 carnets	ob/**	-	200
130.		6 carnets	ob.	-	150
131.	GRECE	1958 à 1973 *** + oblit. divers + FDC 1964 à 1969			
				valeur F.F. 11.900	
					12.500

**Nous attirons l'attention sur les six lots "Brocante"
qui seront vendus à la fin de la réalisation.
Fortes cotes à des prix "Brocante".**